

Séjour de la Santé : 4 propositions des PSAD pour améliorer la prise en charge des patients et le système de santé français !

Paris le 22 juin 2020 – *Réponse gouvernementale aux défis sanitaires mis en exergue par la crise du Coronavirus, le Séjour de la Santé doit consolider les liens ville-hôpital. À la clé : une fluidification des parcours de soins et une meilleure prise en charge à domicile, plébiscitée par les patients.*

Parties prenantes de l'évolution des pratiques, les prestataires de santé à domicile apportent leur contribution à la réflexion en cours, sous forme de 4 grandes propositions. Déclinées en solutions concrètes, elles permettraient d'améliorer l'efficacité de notre système de santé tout en renforçant la satisfaction des patients.

Pandémie révélatrice d'engagement et de dysfonctionnements

L'épidémie de Covid-19 a révélé l'extraordinaire engagement de tous les acteurs comme les carences de notre système de santé. Le grand public a pris conscience des limites d'un hôpital débordé et qui devra à l'avenir s'appuyer encore plus sur la ville. « *Si cette crise a pu être gérée, c'est avant tout grâce aux efforts déployés dans l'urgence par l'ensemble des maillons de la chaîne de santé. Les prestataires de santé à domicile ont dans ce cadre permis de libérer des lits en facilitant les sorties de nombreux patients hospitalisés, tout en assurant la continuité de soins des 2 millions de patients accompagnés quotidiennement chez eux* », estime Charles-Henri des Villettes, président de la Fédération des PSAD. Une mobilisation collective performante, qui ouvre la voie à de nouvelles approches systémiques.

Un Séjour pour redéfinir le système

De révélateur, le Coronavirus est ainsi devenu un accélérateur de transformations avec l'organisation du Séjour de la Santé. Consultée par les pouvoirs publics dès le lancement de la réflexion, les PSAD insistent sur l'importance de renforcer l'articulation ville-hôpital. Avec l'accent plus que jamais porté sur la prise en charge à domicile, plébiscitée par 75 % des patients, selon le [dernier sondage réalisé par la Fédération des PSAD et l'IFOP](#)¹. « *Les rapports entre la ville et l'hôpital doivent être repensés sans opposer les acteurs. Une meilleure collaboration transverse bénéficiera à tout le monde : professionnels du soin, institutions, pouvoirs publics et surtout... patients* », assure Charles-Henri Des Villettes. Les PSAD ont démontré tout au long de la crise leur capacité de coordination et de mobilisation, à l'interface des deux secteurs. Parties intégrantes de la solution qui se dessine, ils souhaitent apporter leur pierre à l'édifice via [4 grandes propositions soumises au Ministère dans le cadre du Séjour de la Santé](#).

4 propositions pour une santé repensée

1. Fluidifier les parcours ville-hôpital et développer la prise en charge à domicile, de façon à améliorer la prise en charge globale tout en co-construisant une meilleure intégration des prestataires de santé à domicile dans l'écosystème
2. Pérenniser la levée des contraintes administratives et réglementaires comme au plus fort de la crise, pour un accès facilité aux équipements médicaux et aux procédures d'accompagnement à domicile.
3. Refonder la régulation des dépenses de santé et privilégier une réflexion collaborative au long cours plutôt qu'une approche comptable et de court terme.

¹ Sondage IFOP – FEDEPSAD, réalisé en novembre 2019

Communiqué de presse

4. Garantir l'accès de tous les acteurs à l'espace numérique en santé, afin de renforcer la prise en charge des patients, en présentiel ou à distance.

« À travers notre contribution pragmatique et susceptible d'être rapidement mise en œuvre, nous avons souhaité donner aux organisateurs de la politique de santé des leviers d'amélioration activables à court terme. Le Ségur de la santé doit acter une mutation en profondeur du système et les prestataires de santé à domicile ont vocation à représenter une force active de cette évolution », conclut Charles-Henri des Villettes.

Le secteur de la prestation de santé à domicile

Les acteurs de la prestation de santé à domicile prennent en charge à domicile près de **2 millions de patients** chaque jour par le biais des **3000 agences** implantées sur l'ensemble du territoire national. Représentant près d'un millier d'acteurs de toutes tailles (TPE locales, PME régionales, filiales de grands groupes...), les prestataires sont des entreprises et des associations de services qui emploient plus de **30 000 salariés** dont **5000 professionnels de santé**, et créent chaque année **entre 800 et 1000 emplois** sur le territoire. Acteurs de l'innovation, ils contribuent à rendre les dépenses de santé plus efficaces, en permettant notamment le basculement d'activités hospitalières à domicile, la réduction des durées d'hospitalisation, et le déploiement de solutions de e-santé.

Contacts presse – A+ Conseils

Clara DALLAY
06.48.45.01.53
clara.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com